

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 003 / 2021

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : URB1813

**OBJET : Avenant n°2 en moins-value
Marché d'Aménagement des espaces publics Iles de Mars / Olympiades
Lot n°3 de bétons**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°133/2020 du 2 décembre 2020 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics.

CONSIDERANT le marché d'Aménagement des espaces publics des Iles de Mars / Olympiades

Le lot n°3 de bétons, conclu avec l'entreprise Laquet, pour un montant initial de 649 863,64 € HT Et la nécessité de conclure un avenant en moins-value de 26 257,60 € HT, ayant pour objet la suppression des travaux de bouchardage et de bouche pore des bétons, du fait du retard dans la réalisation des travaux de façades des 4 tours de la SDH. Les travaux non réalisés dans ce cadre seront réalisés par la SDH, pour le compte de la ville, à la fin des travaux de réfection des façades.

DECIDE

ARTICLE 1 :

- De signer un avenant en plus-value avec l'entreprise LAQUET, 643 route de Beaurepaire – 26210 LAPEYROUSE MORNAY, titulaire du marché.

Avec une moins-value de 26 257,60 HT, cela porte le montant du marché de 649 863,64 € HT à 666 585,99 € HT (avenant n°1 en plus-value inclus), soit une augmentation de 4,04 %.

ARTICLE 2 :

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 11 janvier 2021
- publication le 11 janvier 2021
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 8 janvier 2021

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte:	DEC_2021_003
Date de la décision:	2021-01-08 00:00:00+01
Objet:	Avenant n°2 en moins-value Marché d'Aménagement des espaces publics Iles de Mars / Olympiades Lot n°3 de bétons
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique:	038-213803174-20210108-DEC_2021_003-CC
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20210108-DEC_2021_003-CC-1-1_0.xml	text/xml	984
nom de original: DEC_2021_003marches.pdf	application/pdf	122467
nom de métier: 10_AV-038-213803174-20210108-DEC_2021_003-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	122467

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 janvier 2021 à 16h06min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 janvier 2021 à 16h06min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 janvier 2021 à 16h06min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 janvier 2021 à 16h06min58s	Reçu par le MI le 2021-01-11